Municipales 2020 : les partis politiques, invisibles et omniprésents

par Rémi Lefebvre

« Cachez cette étiquette que je ne saurais voir ». Tel semble être le mot d’ordre des élections municipales de cette année, marquées par la multiplication des listes « citoyennes ». Les partis continuent néanmoins à jouer un rôle crucial dans la structuration de l’offre politique.

Le fait partisan fait l’objet d’une disqualification marquée lors des élections municipales de 2020. Au niveau local, l’apolitisme n’est pas un phénomène nouveau[[1]](#footnote-1) mais il est particulièrement prégnant lors de ce scrutin. Tout ce qui connote un registre partisan semble banni. Les élus sortants, quelle que soit leur appartenance partisane, mettent peu en avant leur affiliation comme s’il était un stigmate. Mais on observe la même tendance du côté de leurs challengers et de l’ensemble des candidats. Les listes citoyennes font florès. Ce « citoyennisme » généralisé, qui va bien au-delà des seules listes participatives, est d’abord une manière d’occulter tout ce qui relève de la grammaire partisane. Au niveau national, les partis se font discrets, politisent peu le scrutin (hormis EELV) et autorisent des stratégies d’alliance floues et plastiques, laissant à l’échelon local une large autonomie. Le scrutin est marqué par un brouillage inédit des repères politiques et des alliances électorales dont les périmètres sont très variables d’une configuration locale à l’autre.

Invisibles en première analyse, les partis politiques n’ont pourtant pas déserté la sphère politique municipale. Bien au contraire. À y regarder de plus près, ils sont omniprésents. Au niveau des communes, la bataille des investitures a été âpre et les partis structurent toujours l’offre de candidatures. Les partis sont toujours porteurs de ressources indispensables dans la lutte électorale. Ils se cachent derrière la façade de listes citoyennes qui ont besoin de leur support organisationnel dans les grandes villes. Les élections municipales restent un enjeu essentiel pour la plupart des partis. Les pressions exercées, notamment par Les Républicains (LR), pour maintenir le scrutin à quelques jours du premier tour, malgré la pandémie de Coronavirus, en attestent.

Une stratégie d’effacement et de brouillage

Les partis politiques suscitent, on le sait, une défiance très forte (dans les dernières enquêtes du CEVIPOF, la confiance des Français est inférieure à 10 %). Les élections municipales les mettent traditionnellement à distance, notamment dans les petites communes et les villes moyennes. Mais cet apolitisme s’est radicalisé lors du scrutin. Une forme d’effacement est à l’œuvre tant au niveau local que national. Elle s’accompagne d’un brouillage inédit de l’offre politique.

*Mon parti c’est ma ville*

Le maire deNeuilly-sur-Seine, Jean-Christophe Fromantin, a lancé un label « Mon parti c’est ma ville ! . Il est accessible à tous les candidats et suppose l’adhésion à une Charte qui énumère « quelques principes simples d’indépendance, de compétence, d’attachement à la libre administration des communes et de défense d’un aménagement du territoire équilibré, durable et équitable ». Cette formule résume assez bien le mot d’ordre dominant localement. L’heure est au « rassemblement », au « pragmatisme », aux « bonnes volontés », loin de toute symbolique partisane ou conflictuelle. Si on observe les ferments d’une repolitisation du local, les valeurs avancées sont le plus souvent consensuelles : proximité, solidarité, progrès, vivre ensemble, confiance, ville durable… Même si ces élections sont très difficiles pour la République en Marche, une forme de macronisme municipal s’est généralisée (les maires se définissent comme des gestionnaires dépolitisés et des partisans du « en même temps »). Les étiquettes partisanes, jugées peu rentables électoralement, sont masquées ou peu mises en avant (il faut chercher les logos quand ils sont présents sur les listes). Les candidats de la République en Marche (LREM) l’occultent tant l’impopularité d’Emmanuel Macron est forte (le contexte de la réforme des retraites renforce encore le phénomène). Le guide électoral de LREM incite les candidats à ne pas mettre en avant la référence à la majorité présidentielle. Investie pourtant par le Mouvement à Lille, Violette Spillebout ne se considère « pas du tout » comme une « candidate macroniste ». Les candidats du Rassemblement national ne sont pas plus enclins à faire valoir leur identité partisane. Louis Aliot, candidat à Perpignan, s’est mis volontairement en retrait des instances de son parti et se présente sans étiquette au nom d’un « rassemblement local ». Christian Estrosi fait une campagne particulièrement peu clivante à Nice, agrégeant sur sa liste des candidats issus de toutes les familles politiques (gauche et extrême droite y compris).

Le label « listes citoyennes » permet d’occulter des affiliations partisanes perçues comme repoussoir. À Amiens, le RN se lance ainsi dans les élections municipales avec une équipe qu’il présente comme « 100 % citoyenne ». La France insoumise (LFI) se présente le plus souvent sous cette appellation. Le mouvement de Jean-Luc Mélenchon cherche à « enjamber » le scrutin pour ne pas enregistrer un second désaveu électoral après le piètre score des élections européennes. C’est que La France Insoumise n’est pas bien préparée à ce scrutin : elle est peu implantée localement. Le choix de constituer des « listes citoyennes » s’inscrit dans une stratégie politique de long terme : favoriser « l’auto-organisation » des citoyens en vue de la « Révolution citoyenne ». Il a aussi une visée tactique : diluer les candidats de la France Insoumise dans des ensembles plus larges pour ne pouvoir être évaluée le soir des élections.

Les candidatures, même d’élus affiliés à des partis, sont présentées comme procédant de démarches citoyennes ou d’ouverture. Elles s’appuient souvent sur des « collectifs », des diagnostics citoyens ouverts au-delà des partis, la fabrique participative d’un projet. Tout se passe comme si une candidature ne pouvait pas procéder de lui.

Les élus socialistes sortants cherchent ainsi à occulter leur appartenance à une organisation dont la valeur symbolique sur le plan électoral apparaît démonétisée. La plupart d’entre eux ont créé des structures ad hoc pour appuyer leur candidature. Les candidats s’appuient de manière plus ou moins forte sur les militants socialistes, en fonction notamment du périmètre des alliances. À Toulouse, Nadia Pellefigue, vice-présidente PS du conseil régional, monte son association, « UNE » (Une nouvelle énergie), en 2019, pour se présenter loin des partis. Elle demande ensuite l’investiture du PS qu’elle obtient comme celui du Parti communiste français et du Parti radical de gauche. Anne Hidalgo a appuyé sa candidature sur une association « Paris en commun », qui se présente comme une « plateforme citoyenne », pilotée par ses proches, et surtout Jean-Louis Missika (qui a voté pour Emmanuel Macron en 2017). Ce micro-parti est conçu à la fois une boîte à idées (une trentaine de groupes de travail ont contribué à la fabrique du programme) et une structure juridique pour la campagne (qui recueille des dons et recrute des permanents). La maire de Paris a pris beaucoup de distances avec le parti, adoptant d’emblée une stratégie de large ouverture et fustigeant à de multiples reprises « les appareils » et « les apparatchiks ». Elle appelle à la fin de sa campagne Cédric Villani pour un rassemblement au second tour. À Rennes, le sigle du Parti socialiste (PS) est absent des documents de campagne de Nathalie Appéré, maire sortante candidate à sa réélection (ce qui est justifié par le fait qu’il s’agit d’une liste de coalition…). Dans la courte présentation de son parcours, elle évoque son encagement associatif, nulle mention n’est faite de son militantisme partisan. Sur les 61 noms de la liste qu’elle emmène, un tiers des colistiers n’appartiennent à aucun parti, 21 sont membres du Parti socialiste, 9 du Parti communiste, 7 de Génération·s, 3 du Mouvement radical et 2 de Place Publique. À Poitiers, sur les documents de campagne d’Alain Claeys, il y a aucune **mention des partis rassemblés et de l’origine partisane des candidats.** AuMans, Stéphane Le Foll a d’abord totalement invisibilisé son étiquette socialiste. Invité de *France Bleu* le 14 février, l'actuel maire du Mans déclare : « Tout le monde sait que je suis socialiste (…) L'étiquette du Parti socialiste aujourd'hui je ne vais pas la revendiquer comme étant ce qui fait l'élection. Sinon le résultat je l'ai ! Aux européennes, c'était 8.5 % ». La déclaration a choqué des militants. Quelques jours plus tard, le logo du Parti socialiste apparaît en bas, à droite, alors qu'il n'était pas présent sur les précédents documents tels que les tracts distribués sur les marchés. François Rebsamen n’est guère plus disposé à décliner son appartenance partisane. Il fait alliance avec le Modem, ce qui entraîne le retrait du Parti communiste français (PCF). Ce dernier déclare avoir pris cette décision après avoir appris « par voie de presse » que quatre candidat-es présentés par le groupe MODEM et se réclamant de La République en marche (LREM) figurent aussi sur la liste. Pour la tête de liste, les candidats adhérents LREM sont « des personnalités de la vie dijonnaise qui ont voté pour Emmanuel Macron contre le Front National ». Sur 59 colistiers, 39 sont engagés dans un parti politique « se revendiquant de la gauche au sens large » et parmi ceux-ci, 27 membres du Parti Socialiste.

*Brouillage du paysage politique*

À cet effacement des repères partisans s’ajoute un brouillage de l’offre politique. Les élections municipales s’inscrivent dans un contexte politique toujours marqué par la déstructuration et la décomposition consécutives au cycle électoral de 2017[[2]](#footnote-2). L’offre politique apparaît particulièrement brouillée et illisible lors de ces élections municipales.

La confrontation qui opposait traditionnellement aux élections municipales les deux ex-partis de gouvernement n’a plus de sens même si le PS et les Républicains (LR) gardent de puissantes bases municipales (à la différence de LREM, du Rassemblement national -RN- ou de La France Insoumise). On observe une très grande variété de situations locales qui font songer à la configuration électorale éclatée des années 1960. Les alliances électorales, à la géométrie très variable, sont très différenciées d’une ville à l’autre, tant à gauche, à droite qu’autour de la République en Marche. On observe ainsi une forme de dénationalisation de la vie politique locale. Les partis sont souples : ils autorisent des alliances très variables selon les villes. Elles s’expliquent largement par l’affaiblissement des partis et leur balkanisation. Les partis nationaux ne semblent plus avoir guère de prise sur des alliances qui s’opèrent essentiellement en fonction de logiques locales et des spécificités territoriales. Localement, les organisations sont trop faibles et anémiées pour constituer des listes seules.

Un phénomène inédit de double investiture s’affirme, lié à la stratégie électorale de La République en Marche. Les candidats en Marche sont surtout, pour plus de la moitié, des « soutenus » (298), issus d’autres partis politiques (principalement Les Républicains) et non des « investis » (244)[[3]](#footnote-3). La République en marche a fait ce choix faute de candidats locaux jugés valables (au risque de sacrifier sa base d’adhérents, déjà très affaiblie) mais aussi pour tenter de s’attribuer des victoires d’élus issus d’autres formations politiques et pour créer des porosités avec d’autres partis politiques et décomposer encore un peu plus le jeu politique. Des maires sortants de droite (Nice, Toulouse, Amiens, Roubaix…) ont reçu la double investiture LR et LREM. Par exemple, à Angers, le maire sortant Christophe Béchu, ex-LR, cumule quatre soutiens officiels : LRM, Agir, le MoDem et LR. Si elle ne cautionne pas ses soutiens, la droite, grande victorieuse du scrutin de 2014, est prête à un certain pragmatisme pour préserver son implantation locale. Des doubles investitures, moins nombreuses, s’observent aussi à gauche. Une dizaine d’élus ou de candidats bénéficient du double soutien du PS et de LREM. Les partis sont très pragmatiques : à Aix-en-Provence, EELV a investi le suppléant de la député LREM, Dominique Sassoon, qui n’a pas obtenu l’investiture d’En Marche.

À gauche, le périmètre des alliances à gauche varie beaucoup selon les communes. Socialistes, communistes, écologistes, « collectifs citoyens » et même Insoumis font affaire ou non selon des dynamiques locales très différenciées ici et là. Selon une note de la direction du parti, diffusée aux membres du Conseil national, dans les villes de plus de 30 000 habitants (268), le PS est allié au PCF dans 120, à Génération.s dans 80, et aux Verts dans 92 communes. Dans 108 communes, dont 20 dirigées par le PS, EELV présente un candidat tête de liste propre. Des rapprochements inédits EELV-PC ont vu le jour (Strasbourg, Villeneuve d’Ascq, Nevers, Rouen, Saint-Denis…). À Besançon, Bordeaux ou Marseille, des socialistes se sont effacées derrière des têtes de liste écologistes…

Les alliances de La France Insoumise sont elles aussi très diversifiées selon les villes. Alors que la ligne officielle du mouvement n’est pas celle de l’union de la gauche, LFI (ou des militants insoumis) se trouve dans des alliances avec le parti socialiste à Amiens, Marseille, Bourges, Valenciennes… Les relations avec le PCF sont variables. À Ivry, une coalition EELV, PS, LFI défie le maire communiste sortant. La situation en Seine-Saint-Denis est particulièrement confuse (les relations entre les deux organisations ont été exécrables en 2017). À Saint-Denis et Saint-Ouen, les insoumis et le PCF sont concurrents. Ailleurs, les anciens frères ennemis font listes communes. À Bagnolet, Montreuil, Pantin ou Aubervilliers, le comité électoral de LFI a validé les accords de premier tour avec le PCF selon une logique d’union de la gauche traditionnelle qui suscite une opposition très forte chez les adhérents insoumis qui dénoncent « la trahison de la révolution citoyenne »[[4]](#footnote-4).LFI fait alliance avec le NPA à Bordeaux.

L’originalité de ce scrutin municipal est que la plupart des forces en présence s’accommodent de ce brouillage. Le Parti socialiste et Les Républicains, encore en convalescence, cherchent avant tout à maintenir leurs positions locales et à enrayer leur déclassement politique. La République en Marche anticipe un mauvais résultat et cherche à le surmonter au mieux. Elle a annoncé qu’elle prendra en compte le score de l’ensemble des forces alliées. Le ministère de l’Intérieur a anticipé la bataille politique de l’interprétation du scrutin : Christophe Castaner a demandé aux préfets dans une circulaire de ne pas attribuer d’étiquette politique aux maires dans les communes de moins de 9 000 habitants, ce qui va conduire à invisibiliser nationalement une partie des élections municipales. C’est dans cette strate de ville que LREM a le moins de candidats. Mais le Conseil d’État a suspendu en janvier 2020 cette circulaire.

EELV est la seule organisation qui déploie une stratégie nationale claire et cohérente. Il s’agit de « sortir de l’imaginaire du sympathique supplétif » selon Yannick Jadot (*Libération,* le 8 novembre 2020). Après le bon score des élections européennes, l’objectif est d’affirmer le leadership du parti à gauche en vue de la prochaine élection présidentielle et, pour cela, de se compter aux élections municipales, seule, au premier tour dans la mesure du possible, et de conquérir le plus grand nombre de villes. Dans les 280 villes de plus de 30000 habitants, les écologistes présentent ainsi 68 têtes de liste et participent à des listes dans 143 cas. Dans 42 des 53 villes de plus de 100000 habitants, on dénombre une tête de liste EELV.

 Des partis fragiles mais toujours centraux

Pourtant, les partis, invisibilisés, sont bien présents voire omniprésents. Ils structurent toujours l’offre électorale même si leur capacité à la contrôler totalement leur échappe et s’ils montrent de nombreux signes de faiblesse.

*L’enjeu essentiel des investitures*

Les investitures partisanes demeurent un enjeu central, tant au niveau local qu’au niveau national. Elles restent localement une ressource essentielle pour les candidats. Elles conférèrent un label qui, même peu publicisé, sert de repère et permet aux électeurs de situer et classer les candidats (il y a encore des électorats captifs au niveau local). Que les candidats mettent peu en avant leur appartenance ne signifie pas que les électeurs ne les classent pas politiquement. Anne Hidalgo, Martine Aubry, Johanna Rolland ou Nathalie Appéré sont majoritairement perçues comme socialistes. Martine Aubry ne dit pas un mot du PS dans ses réunions publiques mais déclare invariablement : « vous connaissez quelles sont mes valeurs ». Une affiliation partisane donne accès à des ressources matérielles et d’action collective (financement, structures militantes, vivier de candidats et d’expertises…). Elle permet de décourager (non d’empêcher) les rivaux de son camp de se présenter même si les choix des partis ont entraîné comme d’accoutumée leur lot de dissidences (à Marseille pour les Républicains).

Même jugées peu rentables électoralement, les investitures partisanes sont disputées. On l’a vu à Montpellier pour EELV (le parti a d’abord investi Clothilde Ollier puis a retiré son soutien à cette candidate jugée trop proche de la France Insoumise…). Le label LREM, délivrée pour toutes les villes de plus de 9000 habitants par une commission nationale (CNI), a été fortement convoitée et disputée (à Paris, Lille, Lyon, Marseille, Aix-en-Provence, Metz…). Mais les décisions de cette instance très centralisée ont été fortement contestées. L’appareil national du mouvement présidentiel, très centralisé, ne parvient pas à maîtriser les situations locales. Il ne peut s’appuyer sur des structures locales, inexistantes (il n’y a de fédérations départementales, les comités locaux ne sont pas municipaux). Le processus de désignation, largement top down, a entraîné de nombreuses divisions et divergences. Les décisions de la CNI suscitent à partir de juin 2019 des vagues de contestations (Paris, Lyon, Marseille, Lille, Besançon, Metz…), de départs collectifs (constitution des « Marcheurs libres ») ou de défections de la part des adhérents, qui accentuent la démobilisation du mouvement observée depuis l’élection présidentielle. Les conflits entre référents départementaux cherchant à entrer en politique, députés et direction nationale s’exacerbent :« Dans de nombreuses villes, les référents se sont construits seuls, de manière locale et autonome, analyse le député LREM de Haute-Vienne Jean-Baptiste Djebbari.Le mouvement, lui, a une vision nationale. Cela peut parfois créer des conflits de légitimité »[[5]](#footnote-5). Les choix de la commission et la méthode utilisée nourrissent un procès en démocratie qui est récurrent depuis 2017. Dans les cinquante plus grandes villes de France, on recense 13 dissidences aux candidats officiels d’En marche (16 situations problématiques avec le Modem)[[6]](#footnote-6).

Le comité électoral de la France insoumise a cherché lui aussi à contrôler et centraliser les candidatures et s’est heurté à des difficultés similaires (dissidences à Marseille, Amiens, Montpellier, Toulouse, Perpignan, en Seine-Saint-Denis…).

Au niveau national, l’objectif des partis est d’investir le plus grand nombre de candidats. S’ils parviennent de manière très variable à peser sur les situations locales, les élections municipales revêtent pour l’ensemble des partis une importance majeure[[7]](#footnote-7). Même si les élus ou les candidats ne revendiquent pas leur appartenance partisane, les partis cherchent à obtenir le maximum d’élus, car leur implantation en découle très largement. Le Parti Socialiste et les Républicains, très affaiblis depuis 2017, cherchent à préserver leurs réseaux d’élus qui constituent désormais leurs ressources essentielles. Le PCF se trouve dans une situation similaire même si le nombre de ses élus est moins conséquent (600 maires, 7000 élus municipaux). Le Rassemblement national essaie, avec beaucoup de difficultés une nouvelle fois, de tisser un maillage d’élus et de cadres locaux. Il présente 400 listes (contre 600 en 2014).L’ambition de la République en Marche est d’initier le réseau d’élus locaux qui lui fait défaut. Le délégué général du mouvement met en avant l’objectif de 10000 élus dans les conseils municipaux mais En marche n’est présent aux élections municipales que dans une ville de plus de 9000 habitants sur deux.

Les élections municipales constituent un enjeu primordial pour les petits partis ou les jeunes organisations qui cherchent à s’installer dans la vie politique. Génération.s, mouvement né dans le sillage de la candidature présidentielle de Benoît Hamon, cherche à présenter le maximum de candidats (il s’appuie déjà sur 300 élus sortants). Dans les communes de plus de 9000 habitants, le parti est présent dans 400 communes (40 têtes de liste dans 25 départements). Nouvelle Donne présente des candidats dans une soixantaine de villes tout comme Place publique.

*Les listes citoyennes : une offre politique hybride*

La multiplication des listes citoyennes, phénomène fortement publicisé mais qui reste minoritaire, semble traduire l’affaiblissement des partis. Mais, dans les grandes villes, elle les conforte aussi comme des acteurs incontournables. Une enquête sur les listes « participatives »[[8]](#footnote-8) établit que 69 % des listes ne sont soutenues par aucun parti politique. 20 % affirment être soutenues par des alliances de type « gauche plurielle » (rassemblant au moins deux partis pouvant être classé à gauche – La France insoumise (LFI), EELV (Europe écologie les Verts), puis dans une moindre mesure GénérationS, le Parti communiste français (PCF), Place publique), tandis que 12 % de ces listes sont soutenues par un seul parti (EELV ou LFI) ; une liste seulement affirme être soutenue par La République en marche (LREM).

Cependant, dans les grandes villes, les listes citoyennes (ou revendiquées comme telles) sont de fait le plus souvent hybrides (mi-citoyennes, mi-partisanes). Le principe du « 50-50 » s’impose : moitié de citoyens engagés (hors des partis) ou profanes, moitié issus des partis selon un dosage complexe et objets de longues négociations. C’est le cas à Toulouse (Archipel Citoyen), Amiens (Amiens c'est l'tien), Marseille (printemps marseillais), Poitiers, Mulhouse, Chambéry, Annecy… Sur le plan stratégique (ce qui n’est qu’un aspect de démarches), une forme de donnant-donnant pragmatique est au principe de ces assemblages politiques hétérogènes, très majoritairement de gauche. Aux partis, les « citoyens » apportent une forme de virginité, de fraîcheur, de diversité sociale, de garantie démocratique, de nouvelles inspirations politiques (municipalisme, participationnisme…). Mais les « citoyens » visent aussi l’efficacité électorale et rejettent le principe d’une candidature de « témoignage ». Le réalisme électoral impose de s’appuyer sur les partis pour rassembler, être crédible, bénéficier de certaines ressources (savoir-faire électoraux, financement, notoriété, expérience…). La tête de liste Julien Pradat à Amiens en convient[[9]](#footnote-9) : si la liste citoyenne ne s’était pas élargie aux partis, elle n’aurait pu obtenir des prêts financiers (la somme des partis rassemblés servant de garanties électorales sur le score à venir en quelque sorte).

Les têtes de liste sont souvent des professionnels de la politique ou des élus aguerris comme à Marseille, Toulouse ou Strasbourg. Le printemps marseillais réunit des citoyens actifs dans des collectifs ou des syndicats, des représentants politiques et des militants issus d’une dizaine de partis de gauche – Parti socialiste (PS), Parti communiste (PC), Parti radical de gauche (PRG), Génération.s, Place publique, Europe Écologie Les Verts (EELV), mais aussi La France insoumise (LFI) en la personne, notamment, de la suppléante de Jean-Luc Mélenchon, Sophie Camard. Le comité de pilotage du Printemps marseillais comprend 34 membres (17 profils politiques, 17 associatifs). Michèle Rubirola est investie comme tête de liste le 10 janvier à 96 % par les signataires de l’appel du Printemps (2157 participants sur 5000, vote physique ou Internet). Elle n’est pas une novice : elle est conseillère départementale, en retrait de son parti (EELV).

À Toulouse, un collectif (l’Archipel citoyen) s’est constitué à bas bruit pour proposer une alternative aux partis traditionnels en s’inspirant tout autant de Podemos en Espagne que du « municipalisme » expérimenté à Grenoble dès les années 1970. La fabrication de la liste citoyenne est le produit d’un processus de sélection long et complexe combinant tirage au sort, plébiscites sur Internet, débat, votes... Au final, la tête de liste est confiée à Antoine Maurice. Là encore, c’est un élu chevronné, ancien adjoint (EE-LV). Les membres d’EELV ont fait clairement entendre qu’ils quitteraient l’aventure si la tête de liste ne revenait pas à un écologiste. La France Insoumise souhaitait quant à elle la désignation d’un profil citoyen mais s’est ralliée à cette option, ce qui a entraîné des défections (Jean-Christophe Sellin, l’un des représentants du Parti de Gauche, quitte la démarche).

La tête de liste de Strasbourg écologiste et citoyenne est confiée à Jeanne Barseghian, membre de la section locale d’EELV, conseillère municipale et co-présidente du groupe des élus écologistes au Conseil municipal. Le député François Ruffin a joué un rôle essentiel dans la dynamique politique qui a conduit à la liste citoyenne à Amiens.

Invisibles mais omniprésents, les partis politiques n’ont pas donc pas disparu de la scène municipale marquée par une forte fragmentation, un émiettement organisationnel et une labilité des alliances (l’offre partisane est de ce point de vue proliférante). Ils sont affaiblis, souvent impuissants mais aussi actifs en coulisses et demeurent attachés au niveau national à leur ancrage local. La politique municipale reste une affaire de partis et cela, plus la taille de la commune augmente.

La controverse autour du maintien du premier tour du scrutin, malgré les menaces de la pandémie de Coronavirus, illustre l’importance centrale que recouvrent les municipales pour les partis politiques. La pression des élus, des intérêts corporatistes de leurs associations et des partis les plus municipalisés (Les Républicains au premier chef), anticipant dans le contexte troublé une « surprime » aux sortants, a été méthodique. Le pouvoir exécutif, affaibli, n’a opposé qu’une faible résistance à la perspective du maintien du premier tour, mettant en avant « la continuité démocratique » dans une situation pourtant en tout point exceptionnelle. La contre-performance anticipée de La République en marche a été instrumentalisée par l’opposition, qui n’a pas hésité à brandir le spectre d’un « coup de force institutionnel » en cas de report (Christian Jacob). Dès le soir du premier tour, la plupart des partis et des responsables politiques ont demandé un report du deuxième tour, « en responsabilité » mais en revendiquant la « sanctuarisation » des résultats du premier qui a assuré l’élection des conseillers municipaux de la liste du maire sortant dans 86 % des communes[[10]](#footnote-10)…Le deuxième tour a finalement été fixé le 28 juin. Aucun débat n’a été organisé à l’Assemblée sur le sujet comme l’aurait souhaité le premier ministre. Ce qui a satisfait les Républicains et le PS qui souhaitaient que le deuxième tour se tienne rapidement, mais refusaient de partager avec l’exécutif la responsabilité de sa convocation.

Les configurations de deuxième tour confirment la diversité des situations locales que ne contrôlent plus guère les partis. À l’intérieur d’une même liste de premier tour, des désaccords peuvent conduire à un éparpillement des candidats au deuxième. Certes l’union de la gauche a été relativement bien respectée. Les socialistes et les écologistes font alliance au deuxième tour (Albi, Brest, Chambéry, Le Mans, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Paris, Pau, Rennes, Rouen, Saint-Denis, Saint-Etienne, Toulouse) mais avec de significatives exceptions (Lille, Strasbourg, Dijon…). LREM n’a pas toujours réussi à éviter des alliances avec la droite, nombreuses, qui contrarient l’image du « en même temps » présidentiel (Strasbourg, Lyon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Bondy, Aurillac…). Les appareils nationaux ont beaucoup de mal à tenir leurs cadres dans de nombreuses villes. Des situations byzantines sont observées localement. À Nîmes, la tête de liste écologiste se désiste en faveur de LREM. À Montpellier l’homme d’affaire milliardaireMohed Altrad qui avait cherché en vain l’investiture de LREM au premier tour a le soutien au deuxième de candidats issus de la France Insoumise et d’EELV.

Invisibles mais omniprésents, les partis politiques n’ont pas donc pas disparu de la scène municipale marquée par une forte fragmentation, un émiettement organisationnel et une labilité des alliances (l’offre partisane est de ce point de vue proliférante). Ils sont affaiblis, souvent impuissants mais aussi actifs en coulisses et demeurent attachés au niveau national à leur ancrage local. La politique municipale reste une affaire de partis et cela, d'autant plus que la taille de la commune est importante.

Publié dans laviedesidees.fr, le 23 juin 2020.

1. Anne-Cécile Douillet, Rémi Lefebvre, *Sociologie politique du pouvoir local*, Paris, Armand Colin, 2017. [↑](#footnote-ref-1)
2. Bernard Dolez, Julien Fretel, Rémi Lefebvre, dir., *L’entreprise Macron*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2018. [↑](#footnote-ref-2)
3. [Rémi Lefebvre](https://www.metropolitiques.eu/_Lefebvre-Remi_.html?lang=fr), « Municipales 2020 : La République en marche au défi de l’ancrage politique local », Métropolitiques, 6 février 2020. URL : https://www.metropolitiques.eu/Municipales-2020-La-Republique-en-marche-au-defi-de-l-ancrage-politique-local.html [↑](#footnote-ref-3)
4. https://blogs.mediapart.fr/les-insoumis-es-insoumis-es-du-93/blog/150220/nous-ancien-ne-s-insoumis-es-denoncons-la-trahison-de-la-revolution-citoyenne [↑](#footnote-ref-4)
5. *Le Monde*, 16 juillet 2019. [↑](#footnote-ref-5)
6. *Les Échos*, 11 février 2020. [↑](#footnote-ref-6)
7. Rémi Lefebvre, « Des partis en apesanteur sociale ? » in Igor Martinache, Frédéric Sawicki, dir., *Politique : fin de partis ?,* Paris, Le Seuil, La vie des idées, 2020. [↑](#footnote-ref-7)
8. Guillaume Gourgues, Vincent Lebrou, Jessica Sainty, « De quoi les « listes participatives » sont-elles le nom ? Quelques éléments d’analyse à partir de la campagne des élections municipales 2020 », *La vie des idées*, mars 2020. [↑](#footnote-ref-8)
9. Entretien du 10 février 2020. [↑](#footnote-ref-9)
10. Nicolas Bué, Fabien Desage, Rémi Lefebvre, « Le premier tour des municipales n'a pas eu lieu », *Libération*, le 18 mars 2020. [↑](#footnote-ref-10)